



**MAIRIE DE CHEMAUDIN
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 14 JANVIER 2014**

Le conseil municipal s'est réuni le Mardi 14 Janvier 2014 à 20h30 dans la salle du conseil municipal à Chemaudin sous la présidence de Monsieur le Maire.

Secrétaire de séance : Aurore HENRIOT

Présents : Gilbert GAVIGNET, François DODANE, Marie-Pascale BRIENTINI, Jean-Yves RENO, Annie CHIBOUB, Aurore HENRIOT, Charles HARDY, Henri VERNEREY, Samuel DROMARD, Philippe FAGOT, Bruno COSTANTINI, Daniel VANNIER

Absents excusés :

Sabrina BAILLARD ayant donné pouvoir à François DODANE

Absent : Pierre-Yves LE GOFF

Ordre du jour de la séance

1. *Approbation du compte rendu de la séance du 10 décembre 2013*
2. *Adaptation mineure Permis de construire Moyse Promotion*
3. *Garage municipal*
4. *Prix de l'affouage*
5. *Reste à réaliser*
6. *Diminution de la durée de travail hebdomadaire d'un agent*
7. *Avenant contrat micro-crèche*
8. *Alignement maison DUVOIS*
9. *Devis bornage Chemin de la Potte*
10. *Questions diverses*

1. Approbation du compte rendu de la séance du 10 Décembre 2013

Le compte rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

2. Adaptation mineure Permis de construire Moyse Promotion(délibération)

Selon le Plan Local d'Urbanisme, les maisons et les bâtiments chemaudiois ne doivent pas excéder une hauteur de 6m jusqu'à l'acrotère.

Le permis de construire Moyse Promotion, concernant 3 modules de 2 logements chacun, propose une hauteur moyenne de 6,60 mètres (un d'entre eux monte à 7 mètres).

- Après l'étude des 2 arguments apports par l'Entreprise Moyse sur les raisons de ce dépassement,
- Après rappel du règlement du Plan Local d'Urbanisme,

- Après remarque faite que de telles adaptations n'ont jamais été autorisées à des particuliers sur la Commune,

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité, refuse cette adaptation mineure du permis de construire de Moyse Promotion pour le respect de tous les pétitionnaires qui ont déjà déposé des permis avec refus.

3. Garage municipal (délibération)

Le garage municipal situé rue des Maisons neuves est actuellement en location. Plusieurs baux sont en cours.

La Commune souhaite vendre ce bâtiment au prix de 35 000 €.

La demande est faite d'inscrire dans le futur contrat de vente, une clause d'exclusion de toute activité commerciale et/ou industrielle dans ce local.

La Mairie demandera conseil auprès d'un notaire sur ce sujet.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote pour vendre ce garage communal à 35 000 €.

4. Tarif de l'affouage (délibérations)

Nous avons suffisamment de volume de bois pour satisfaire les affouagistes, qui sont au nombre de 103, cette année.

La Commission BOIS demande le report des travaux d'exploitation de la parcelle n° 16 à l'année 2015.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le report des travaux d'exploitation de la parcelle n°16 sur l'année 2015.

Les lots seront d'un volume correspondant à 9,5 stères pour un montant de 72 €.

1000 stères seront proposés aux affouagistes et le reste sera vendu en lot.

Le tirage au sort de l'affouage aura lieu le vendredi 24 janvier 2014 à 18h30.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la vente des lots d'environ 9,5 stères au prix de 72 € chacun.

5. Reste à réaliser 2013

Le Maire propose, les restes à réaliser comme suit :

- dépenses d'investissement pour un montant de 250 235.20 €
- recettes d'investissement pour un montant de 155 809.39 €

6. Diminution de la durée de travail hebdomadaire d'un agent (délibération)

Madame HYENNE demande une réduction de son temps de travail sur notre commune, de 16h à 11h, après avoir signé un Contrat à Durée Déterminée sur la Commune de Montferrand-Le-Château.

La réduction du temps de travail passe par la suppression du poste de 16h et la création d'un poste à 11h.

Toutefois, cette décision intervient sans la consultation du Comité Technique Paritaire, qui doit émettre un avis. Elle se réunira le 11 Mars 2014.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, décide de ne pas supprimer le poste d'Adjoint Technique 2^{ème} classe à 16h, donc le temps de travail de l'agent ne sera pas modifié.

7. Avenant au contrat micro-crèche (délibération)

Le personnel de la micro-crèche demande un avenant quant à l'obtention d'une rémunération de leurs heures complémentaires quand un agent est malade, en formation ou lorsqu'elles ont une réunion ou doivent assurer le ménage, plutôt que de les récupérer.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la rédaction d'un avenant au contrat et la rémunération des heures complémentaires.

8. Alignement de la Maison DUVOIS (délibération)

Si toutefois la maison venait à être vendue, la Commune se réservera le droit de préempter afin d'aménager le carrefour pour améliorer la circulation et la sécurité des piétons et en vue d'une urbanisation future de la zone AU1 situé derrière chemin de Maître Nicolas.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote pour préempter la maison DUVOIS.

9. Devis du bornage « Chemin de la Potte »(délibération)

Un devis pour un montant total de 771 € a été établi pour réaliser un plan contradictoire puis une division parcellaire. S'en suivront les frais notariés.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote pour le devis de bornage.

10. Questions diverses

A/ Les deux salles de classe vides de l'école Denise ARNOUX sont utilisées pour le soutien scolaire et pour des réunions professorales.

Après concertation lors du Conseil, il s'avère que la Commune n'a jamais donné l'autorisation d'utiliser les deux de classe à Monsieur COURTOT.

De plus, ces deux salles génèrent des frais pour la Commune : éclairage, chauffage et nettoyage.

Monsieur Le Maire s'entretiendra avec Monsieur COURTOT à ce sujet.

B/ Le Repas des Aînés aura lieu le Samedi 25 Janvier 2014.

C/ L'Après-midi du jeu aura lieu le Samedi 15 Février 2014.

D/ Encaissement de chèques :

- COVEA FLEET pour un montant de 1119.46 € correspondant au sinistre Potelets-Place de la Mare
- ALLIANZ pour un montant de 2288.46 € correspondant au sinistre du Bar-Restaurant

ÉTAT DES DÉLIBÉRATIONS PRISES LORS DE LA SÉANCE

Délibération 2014-01 : Adaptation mineure Permis de construire Moyse Promotion

Délibération 2014-02 : Vente d'un garage municipal

Délibération 2014-03 : Affouage 2014

Délibération 2013-04 : Report des travaux d'exploitation de la parcelle 16

Délibération 2014-05 : Diminution de la durée de travail hebdomadaire d'un agent

Délibération 2014-06 : Avenant au contrat micro-crèche

Délibération 2014-07 : Prémption de la maison DUVOIS

Délibération 2014-08 : Devis du bornage « Chemin de la Potte »

Délibération 2014-09 : Remboursement ALLIANZ

Délibération 2014-10 : Remboursement COVEA FLEET

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 35.

GAVIGNET Gilbert	
DODANE François	
RENOU Jean-Yves	
BRIENTINI Marie-Pascale	
BAILLARD Sabrina	Pouvoir à F. DODANE
CHIBOUB Annie	
COSTANTINI Bruno	
DROMARD Samuel	
HENRIOT Aurore	
FAGOT Philippe	
HARDY Charles	
VANNIER Daniel	
VERNEREY Henri	